

Association Pickleball des Chutes - Région de Québec

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021-2022

Le lundi 7 novembre 2022 à 19 h 00

Au Centre communautaire Le Pivot

(4551, boul. Ste-Anne à Québec, G1C 2H8, salle au 2ième étage)

Sont présent(e)s :

Élaine Roy : présidente
Robert Paquet : vice-président
Hélène Gravel : trésorière
Evelyne Tremblay : secrétaire
Josée Tremblay : administratrice
Gaétan Desrochers : administrateur
Simon Careau : administrateur

Sonia Léveillé, secrétaire de l'assemblée
Dans la salle : 13 membres

La rencontre est présidée par Élaine Roy. Elle souhaite la bienvenue à tous.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture est faite de l'ordre du jour. Aucun changement n'est demandé.

Proposition 1

Jean-Yves Bellemare propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Richard Murray.
Adopté à l'unanimité.

1.2 Rapports financiers (présentés par Hélène Gravel)

Encaisse au 1er septembre 2021 :	8 258,10 \$
---	--------------------

Revenus 2021-2022 :	Adhésion et renouvellement : 8 210,00\$
	Subvention sport Québec : 5 000,00\$
	Vente chandails : 1 025,00\$
	Inscription aux tournois : 3 875,00\$
	Inscription aux plages de jeu : 2 658,10\$
	Autre : <u>5,78\$</u>
	Revenus totaux 20 773,88\$

Dépenses 2021-2022 :	FQP (adhésion et renouvellement) : (7 425,00\$)
	Articles promotionnels : (2 020,11\$)
	Achats de gilets : (1 821,33\$)
	Dépenses de tournois : (1 249,78\$)
	Formation d'instructeurs : (927,84\$)
	Souper des bénévoles : (264,03\$)
	Autres : <u>(443,97)</u>
	Dépenses totales <u>14 152,06\$</u>

Bénéfices	6 621,82\$
Comptes à recevoir (parc Chabot) :	612,60\$
Comptes à payer (gilets et logiciel) :	<u>(2 046,14\$)</u>

Bénéfices nets au 31 août 2022 : **5 200\$**

Il est rappeler que la cotisation des membres n'est pas une source de revenus pour l'Association étant donné que la totalité du montant de l'adhésion va directement à la Fédération de Pickleball Québec et Pickleball Canada.

Le rapport de la trésorière se trouve en pièce jointe.

Gestion des membres - État des adhésions

Cette année l'Association a eu un total de 200 nouveaux membres pour un total de 420 au 31 août 2022.

Proposition 2

L'adoption des états financiers est proposée par Joane Diotte, appuyée par Pierre Beaulieu. Adoptée à l'unanimité.

1.3 Rapport d'activités 2021-2022

Élaine Roy souligne le travail exigeant des membres du CA, particulièrement cette année vu l'absence d'un membre une partie de l'année, rendant la tâche des autres plus importante. Mme Roy les remercie personnellement de leur appui.

Proposition 3

Mme Roy propose une motion de remerciements aux membres du CA pour leur travail sans relâche pendant l'année 2021-2022. Motion secondée par André Gotty. Adoptée à l'unanimité.

Élaine Roy fait part des réalisations de l'APCRQ au cours de l'année 2021-2022. Elle souligne notamment le travail des bénévoles sur les plateaux de jeu, les formations aux débutants, la formation d'instructeurs certifiés, l'achat et l'apprentissage du nouveau logiciel de réservation de plages de jeu, les démarches effectuées pour répondre aux besoins des membres lesquels sont en croissance, etc. Le rapport d'activités est joint au présent compte-rendu.

Proposition 4

Une motion de remerciements est proposée par Élaine Roy à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et énergie pour que tous les membres puissent pratiquer le pickleball sur des sites animés par l'APCRQ. Motion secondée par Sylvie Gauthier. Adoptée à l'unanimité.

Proposition 5

Pierre Beaulieu fait la proposition, pour des fins de reconnaissance, de permettre aux membres du CA de bénéficier d'un souper au restaurant 2 fois par année. Appuyée par Jean-Yves Bellemare. Adoptée à l'unanimité.

Proposition 6

L'approbation du rapport d'activités est proposée par Carole Lapointe et secondée par Mireille Drouin. Adoptée à l'unanimité.

1.4 Nomination d'un vérificateur**Proposition 7**

Josée Tremblay propose de nommer Denis Boucher comme vérificateur des états financiers. Appuyée par Pierre Beaulieu. Denis Boucher accepte. Adoptée à l'unanimité.

1.5 Élection ou réélection des administrateurs de l'organisme**Nomination d'un directeur d'élection****Proposition 8**

Gaétan Desrochers propose de nommer Pierre Beaulieu comme président d'élection. Appuyée par Gina Bragagnolo. Pierre Beaulieu accepte. Adoptée à l'unanimité.

Proposition 9

Élaine Roy propose de nommer Sonia Léveillé comme secrétaire d'élection. Appuyée par Sylvie Gauthier. Sonia Léveillé accepte. Adoptée à l'unanimité.

Élection ou réélection des administrateur(e)s

Le président d'élections remercie Élaine Roy et félicite les membres du CA pour leur implication dans l'APCRQ.

Le CA est composé de 7 membres. Les mandats de deux ans de Gaétan Desrochers, Hélène Gravel et Evelyne Tremblay viendront à échéance dans un an. Il y a donc 4 postes en élection, soit ceux de : Élaine Roy, Josée Tremblay, Robert Paquet et Simon Careau. Ils sont à combler pour un mandat de 2 ans.

Mises en nomination :

- Gaétan Desrochers propose Robert Paquet, secondée par Élaine Roy. Robert Paquet refuse.
- Joanne Diotte propose Élaine Roy, secondée par Hélène Gravel. Élaine Roy accepte.

- Robert Paquet propose Josée Tremblay, secondée par Richard Murray. Josée Tremblay accepte.
- Hélène Gravel propose Simon Careau, appuyé par Évelyne Tremblay. Simon Careau accepte.
- Élaine Roy propose Katy Pinard, secondée par Jean-François Hallé. Katy Pinard est absente mais une lettre d'intention 'in absentia' datée du 31 octobre 2022 est présentée où elle sollicite de considérer sa candidature pour un poste comme membre du CA.

Il n'y a pas d'autres propositions. La période de candidature est fermée.

Les quatre postes à combler pour un mandat de 2 ans sont ainsi pourvus. Tous élus à l'unanimité : Élaine Roy, Josée Tremblay, Simon Careau et Katy Pinard.

Les nouveaux administrateur(e)s prennent leurs fonctions. Le directeur et la secrétaire d'élection se retirent.

Proposition 10

Bien que les fonctions respectives des administrateurs ne seront déterminées qu'à la suite de la première rencontre des membres du CA, Élaine Roy propose de créer au sein du CA une nouvelle position, celle de 'président sortant' afin d'aider la transition et d'assurer une continuité. Cette fonction honorifique et utilitaire aurait une durée de 2 ans ou jusqu'à ce que le mandat du président en poste soit terminé. Appuyée par Jean-François Hallé. Adoptée à l'unanimité.

Un remerciement sincère et chaleureux est rendu par Élaine Roy à l'endroit de Robert Paquet.

Proposition 11

Élaine Roy propose une motion de remerciements éternels pour Robert Paquet, fondateur du pickleball dans la région de Québec, président de l'APCRQ pendant 3 ans, vice-président pendant 2 ans, pour sa clairvoyance, son dévouement, son énergie, pour toutes les activités, cours, tournois, mentorat qu'il a organisés depuis 10 ans et pour son énergie rassembleuse. Mille mercis pour tes efforts continuels qui ont eu pour résultat que le pickleball est pratiqué depuis plus de 10 ans dans la région de Québec par des milliers de personnes. Appuyée par tous à l'unanimité!

Une ovation debout de tous s'en est suivie.

1.6 Période de questions

Il est mentionné qu'il serait souhaité que le Pivot accepte le remplacement des joueurs absents sur leurs plages de jeu. Les remplaçants sont prêts à payer mais comme ils ne sont pas sur la liste, le Pivot les refuse. Élaine Roy mentionne que cette situation a déjà fait l'objet de discussions avec le Pivot, sans succès. Mais ce sera rediscuté lors de la prochaine rencontre.

Il est mentionné que sur les plages gérées par l'APCRQ, il serait facilitant s'il était possible d'annuler directement par le logiciel en cas d'absence afin de libérer la place pour quelqu'un d'autres. Actuellement, il faut écrire à l'APCRQ pour faire annuler son inscription.

Un membre félicite l'initiative de l'APCRQ d'avoir mis sur pied les ligues du vendredi, une ligue de femmes de bons niveaux et une ligue d'hommes.

Il est demandé s'il y aura des cliniques ou formations pour le développement des joueurs. C'est demandé par plusieurs. L'APCRQ regarde cette possibilité, mais fait face à certaines contraintes : disponibilité de formateurs de haut niveau, gestion financière des formateurs, etc.

Il est demandé de diffuser l'information si d'autres formations d'instructeurs sont données à Québec.

Toute la question des niveaux de jeu a refait surface. C'est une problématique vécue par plusieurs associations de pickleball. La définition des niveaux de jeu se trouve sur le site internet de l'Association. Certains mentionnent que ce n'est pas facile à comprendre et à compléter. Il est aussi proposé d'organiser des cliniques d'évaluation. Là encore, il faut considérer que ce sont des bénévoles qui évaluent, que certains s'améliorent vite, d'autres non, que d'une séance à l'autre, les joueurs changent, que certains ne veulent pas se faire évaluer, etc.

Le CA prend note des besoins et commentaires des membres.

Élaine Roy remercie toutes les personnes de s'être déplacées.

1.7 Adoption de la levée de l'Assemblée

Proposition 12

**Il est proposé par Joanne Diotte, appuyé par André Gutty de lever l'assemblée.
Adoptée à l'unanimité.**

La rencontre se termine à 20 heures 30 minutes.

Sonia Léveillé
Secrétaire de l'AGA